

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14881**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Chef d'agence en négoce et matériaux de construction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) du négoce des matériaux de construction - Fédération du négoce de bois et des matériaux de construction (FNBM)	Responsable juridique

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3154 - Négoce des matériaux de construction (OETAM et cadres)

#### Code(s) NSF :

224w Matériaux de construction, verre, céramique (commercialisation), 310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les chefs d'agence ou de dépôt en agence de négoce de matériaux de construction assurent la responsabilité de la gestion économique, administrative et commerciale d'une agence ou d'un dépôt. Ils constituent le relais privilégié de la direction au sein de l'agence. Ils assument la responsabilité de chef d'établissement au regard des exigences de la loi (hygiène, santé et prévention des risques psychosociaux, sécurité, réglementation économique, ...).

Premiers commerciaux de l'agence, ils sont chargés de veiller à la qualité du service et de la relation client et d'optimiser les résultats économiques de l'agence ou du dépôt. Les chefs d'agence ou de dépôt managent leur équipe et sont responsables de l'application de l'ensemble des règles légales.

Ils représentent l'agence, le groupe ou l'enseigne dans leur secteur géographique auprès des administrations et institutions (inspection du travail, ...) dans le respect de la politique de l'entreprise. Ils sont responsables au sein de l'agence de la mise en œuvre de la politique générale de l'enseigne.

Liste des activités visées par le le certificat :

- Management et animation de l'équipe
- Animation de la politique commerciale de l'agence
- Gestion administrative, économique et budgétaire de l'agence
- Communication interne et externe
- Contrôle des flux logistiques de l'agence
- Animation de la politique de qualité, hygiène, sécurité et environnement

Les titulaires sont capables de :

- Organiser l'activité et manager l'équipe au sein de l'agence
- Définir et mettre en œuvre la politique commerciale de l'agence
- Animer la politique commerciale de l'agence
- Piloter et évaluer le plan de développement de l'agence
- Assurer la gestion économique, administrative et budgétaire de l'agence
- Identifier et développer les compétences des collaborateurs et nouveaux embauchés
- Communiquer avec les clients et les interlocuteurs de l'agence
- Gérer les stocks, les approvisionnements et les flux logistiques
- Mettre en œuvre la politique de l'entreprise en matière de Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le chef d'agence en négoce de matériaux de construction exerce dans des agences de négoce de matériaux de construction.

Chef d'agence en négoce de matériaux de construction, responsables d'agence / de dépôt, directeur d'agence / de dépôt, chef de dépôt

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

**M1302** : Direction de petite ou moyenne entreprise

**M1205** : Direction administrative et financière

**M1707** : Stratégie commerciale

**M1705** : Marketing

**D1406** : Management en force de vente

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

- Compétence 1 - Organiser l'activité et manager l'équipe au sein de l'agence
- Compétence 2 - Définir et mettre en œuvre la politique commerciale de l'agence
- Compétence 3 - Animer la politique commerciale de l'agence
- Compétence 4 - Découvrir les besoins d'un client, argumenter et convaincre pour vendre
- Compétence 5 - Piloter et évaluer le plan de développement de l'agence

Compétence 6 - Assurer la gestion économique, administrative et budgétaire de l'agence

Compétence 7 - Identifier et développer les compétences des collaborateurs et nouveaux embauchés

Compétence 8 - Communiquer avec les clients et les interlocuteurs de l'agence

Compétence 9 - Gérer les stocks, les approvisionnements et les flux logistiques

Compétence 10 - Mettre en œuvre la politique de l'entreprise en matière de Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury paritaire est constitué par un représentant de chaque organisation syndicale représentative dans la branche et par autant de représentants du collège employeur. L'obtention définitive du CQP est décidée par la CPNEFP sur proposition du jury paritaire national qui se prononce à la majorité de ses membres.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, code NSF 224w, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Chef d'agence en négoce de matériaux de construction avec effet au 14 avril 2012, jusqu'au 14 avril 2017.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Chef d'agence en négoce et matériaux de construction" avec effet du 14 avril 2017, jusqu'au 17 avril 2023.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

2007 : 32 candidats  
2008 : 150 candidats  
2009 : 111 candidats  
2010 : 70 candidats  
2011 : 75 candidats

##### Autres sources d'information :

[www.afenbem.fr](http://www.afenbem.fr)

site FNBM

site AFENBEM

##### Lieu(x) de certification :

215 bis bd Saint Germain 75007 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

7 organismes agréés sont habilités pour former au CQP de chef d'agence en négoce de matériaux de construction :

CHAUSSON TRIALIS (Fenouillet, 31)

ECOLE POINT P (Arles, 13)

BATIFORCES, anciennement FC2P (Coueron, 44)

Espace for action (Nantes, 44)

Citéa (Marsac sur l'Isle, 24)

Ecole des négociants Bigmat (Paris, 75)

Atelier VM (L'herbergement, 85)

**Historique de la certification :**

- Accord de branche du 16 mars 2006 portant création du CQP de chef d'agence
- Accord-cadre du 21 avril 2010 relatif à l'accès aux CQP de la branche par la VAE